



Colloque du Club de l'Amélioration de l'Habitat (CAH) "Convergences, vers un habitat performant"

Le 2 octobre dernier, dans le cadre du Mondial du Bâtiment, se tenait le colloque annuel du CAH pour restituer ses travaux et ouvrir de nouvelles pistes de réflexion.

Un seul mot d'ordre selon le Président du Club, Jacques Pestre *"agir de façon coordonnée et solidaire dans le sens de la qualité des travaux réalisés et de la satisfaction des habitants"*.

DEUX THÈMES MAJEURS DÉVELOPPÉS LORS DU COLLOQUE

L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ, QUELS CHOIX STRATÉGIQUES POUR UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DE CONSOMMATION DISRUPTIF ?

Dans le cadre de son « Observatoire Habitant-Consommateur » le Club de l'Amélioration de l'Habitat a mené en 2024 une étude sociologique portant sur le sujet de « L'économie de la fonctionnalité » (EF) appliquée aux équipements techniques et fonctionnels de l'habitat. Une enquête menée par la sociologue Audrey Valin (Cabinet ACTES) et réalisée par TBC Innovations.

L'économie de la fonctionnalité (EF) se définit comme un **modèle de consommation axé sur l'usage d'un bien matériel sans en acquérir forcément la propriété**.

L'EF se veut donc **disruptive** par rapport au schéma de l'économie linéaire classique, associé à la culture du jetable ; elle privilégie ainsi la **qualité du cycle de vie des produits par un usage optimisé**. Ce principe s'inscrit pleinement dans une vision de développement durable en répondant aux objectifs vertueux de l'économie circulaire.

Exemple déjà existant : l'installation d'une pompe à chaleur en remplacement d'une chaudière pour laquelle les opérations de mise en place, exploitation voire le remplacement à terme font l'objet d'une prestation mensualisée.

Premiers enseignements

- L'EF peut inciter les propriétaires occupant à installer des équipements nouveaux en partageant les risques liés aux innovations (manque de recul sur la durabilité, réparabilité, vertu environnementale avérée) avec le prestataire.
- L'EF est perçue comme un **modèle de consommation plus humain**, dans un **marché plus coopératif et moins financiarisé** et témoigne d'un **engagement écologique des professionnels** y étant associés.



50% des interviewés

Adhèrent à l'EF dès lors qu'elle répond à des intérêts tant économiques qu'écologiques

Extrait de l'étude qualitative, entretiens des ménages de propriétaires occupants, menée par la sociologue Audrey Valin

“Il faut savoir ouvrir son esprit avec anticipation, à des modèles économiques innovants pour ne pas se trouver surpris par des changements disruptifs”

Jean-Pascal Chirat, Délégué général du CAH

Le CAH organisera fin d'année 2024, un évènement consacré à l'économie de la fonctionnalité en donnant la parole aux experts du sujet. L'occasion pour le Club de diffuser son ouvrage sur ce thème.

INTENSIFIER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : DES ACTIONS COORDONNÉES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le CAH a présenté les actions menées dans le cadre de sa démarche *“Synergies public/privé pour intensifier la rénovation énergétique”* au sein de trois territoires pilotes (Auvergne Rhône-Alpes, Normandie, Ile-de-France) :

- Charte de partenariat
- Participation des Espaces Conseil France Rénov (ECFR) à des évènements clients
- Intervention des ECFR à des formations RGE
- Webinaire de présentation de la démarche auprès des réseaux des fédérations du négoce (FDMC, Coédis)
- Mise en relation concrète entre les services de l'Anah et les réseaux professionnels (entreprises et distributeurs)

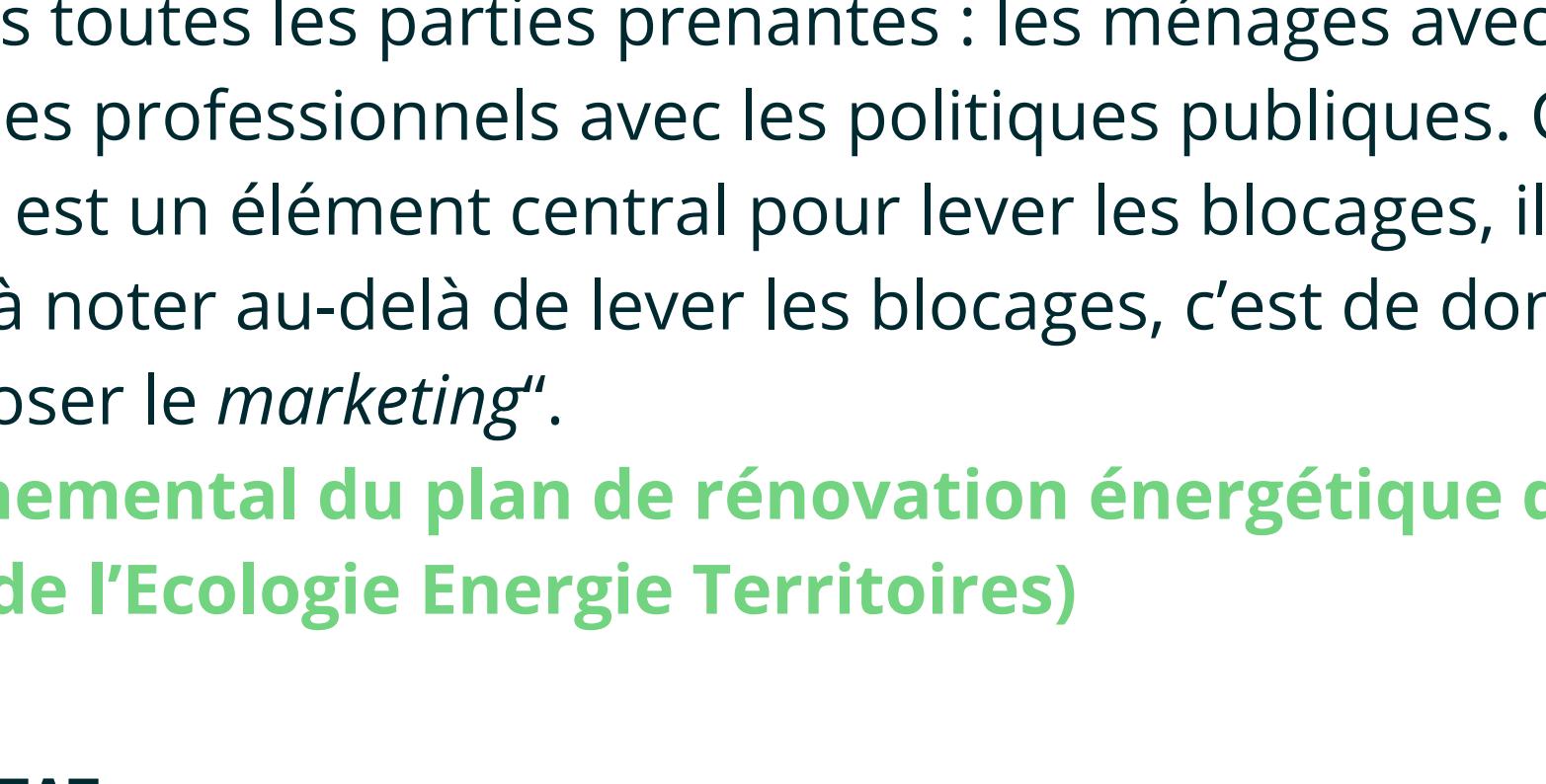
LA PAROLE EST DONNÉE AUX DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES DU SECTEUR AFIN D'EXPRIMER LEURS ATTENTES...

“ La marché de la distribution du bâtiment est à la peine et se situe aux alentours de -10% selon les marchés. Nous avons besoin de stabilité, de visibilité et de confiance.”

Roland Mongin, Délégué général Coédis

“Dans les négocies, nous apportons depuis toujours de l'expertise et du savoir faire. Nos clients viennent chercher de la connaissance, nous sommes des vrais relais de vie et au cœur de l'éco-système”.

Marie Arnout, Présidente FDMC



A PROPOS DU CLUB DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Le Club de l'Amélioration de l'Habitat, fondé en 1992, regroupe les principaux acteurs publics et privés de la filière entretien-rénovation du parc résidentiel français : organismes publics, fédérations professionnelles, industriels et distributeurs des produits de la construction, énergéticiens, maîtres d'œuvre, etc.

À travers ses résultats d'études, d'enquêtes et ses groupes de travail, le CAH met à disposition des réflexions et recommandations concrètes permettant de suivre le rythme des activités du marché de l'amélioration de l'habitat, d'appréhender les tendances d'évolution et de mieux discerner les mécanismes de motivation conduisant à la réalisation de travaux.

LE MOT DE LA FIN, DU GRAND TÉMOIN

“Il faut restaurer un lien de confiance entre toutes les parties prenantes : les ménages avec les professionnels et les politiques publiques ; les professionnels avec les politiques publiques. C'est pourquoi la mobilisation des professionnels est un élément central pour lever les blocages, il faut que cela vienne du terrain. Enfin, un point à noter au-delà de lever les blocages, c'est de donner envie, d'oser le marketing”.

Simon Huffeteau, coordinateur gouvernemental du plan de rénovation énergétique des bâtiments (Ministères de l'Ecologie Energie Territoires)